



*Se retrouver, se souvenir, s'entraider*

**Amicale nationale des fusiliers marins et commandos**

## Assemblée générale de l'ANFMC

Procès-verbal du 30 mai 2015

L'Assemblée générale (AG) de l'ANFMC s'est réunie en session ordinaire le samedi 30 mai, au village vacances de l'étang de Hasselfurth à BITCHE 57, sur convocation de son président le capitaine de vaisseau ® Paul Henri DESGREES DU LOÛ

M .François ULSAMER, président de la section Est, nous souhaite la bienvenue dans le cadre agréable du village vacances de BITCHE.

Le président Paul-Henri DESGREES DU LOÛ souhaite la bienvenue aux congressistes.

*«Chers amis,*

*Permettez-moi de vous dire quel plaisir nous avons, les membres du conseil d'administration et moi-même, de nous être rassemblés à L'HÔPITAL pour rendre hommage à l'officier des équipages Alexandre LOFFI. Nous sommes également heureux de nous retrouver en Moselle et en Alsace où nos anciens du RBFM de la 2<sup>ième</sup> DB et ceux du 1<sup>er</sup> RFM, de la 1<sup>ère</sup> division des Français Libres, participèrent à la libération de l'Alsace.*

*Je remercie François ULSAMER et son équipe qui nous permettent de nous retrouver à l'occasion de notre congrès.*

*J'adresse également mes remerciements aux présidents de section et à leurs équipes pour le travail accompli dans leur région.*

*Je tiens à remercier enfin les porte-drapeaux qui « mémoire oblige », répondent présents par tous les temps aux cérémonies patriotiques et lors des obsèques de nos camarades défunts.*

*Nous allons nous unir par la pensée à nos anciens du RBFM tombés à GRUSSEMHEIM, lors de la libération de l'Alsace en janvier 1945, et à ceux du RFM tombés en mars 1945 pour libérer le massif de l'AUTHION. Nous nous recueillerons également à la mémoire de nos adhérents disparus depuis le dernier congrès. Nous y associerons les marins et nos camarades tombés au service de la France.»*

Le secrétaire annonce les noms de nos disparus depuis le congrès d'OUISTREHAM.

**Section AQUITAINE** : MM. Jean-Georges FEDIT, Maurice CHEVILLAUD, Jean COLOMBIER

**Section EST** : MM. Yvan ANCHER, Nicolas FUSS, François LAGUET, Raymond SCMITT  
Fernand THIEME

**Section LORIENT** : Jean pierre CATALA, Henri CHAPELLE, Alain GAMBIER, Didier BRETON, Gilbert, MERCIER, Olivier AUBRUN, Bernard JOSSIC, Gilles BARRE, Serge COUZIC, Pierre ERNAULT, Jacques COEFFEUR

**Section PARIS** : M Jean-Pierre LABLANCHE

**Section de TOULON** : Gilbert RENERIC, Rémi FOUCHAUX, Guy BINDER, Rémy BELLON  
Michel CAROFF, MORVAN, Robert TRITSCH, Jean Pierre CHANAL

Nous observons une minute de silence,

Nous avons une pensée particulière pour ceux qui ne peuvent être parmi nous.

**Le déroulement de l'ordre du jour commence à 18 h 45.**

Il est compté 62 participants à l'AG, y compris les pouvoirs.

**Lorient** : 11    **Paris** : 22    **Toulon Paca** : 6    **Est** : 15    **Aquitaine** : 8

**1-Approbation du PV de l'assemblée générale du 7 juin 2014.**

**Le procès-verbal de l'AG du 07 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.**

**2- Renouveau du bureau national :**

Conformément aux statuts, le bureau national est démissionnaire et renouvelable.

Se représente à la fonction de président : Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ,

Se représente à la fonction de vice-président : Pierre MARTINEZ

Se représentent : Yves GUILMEAU secrétaire, Richard LIS trésorier

**Appel à candidature** : Aucun candidat ne se présente aux fonctions du bureau national.

**Vote** : Le bureau national est reconduit dans ses fonctions à l'unanimité

**3- Activités de l'amicale nationale:**

Le président souligne que les activités des sections ont été très soutenues depuis la dernière assemblée générale (70<sup>ème</sup> anniversaire de 1944, centenaire des années 1914-1915).

L'amicale compte 1176 adhérents. Nous sommes en légère régression.

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois : le 28 février à PARIS et ce matin à L'HÔPITAL.

Le secrétaire donne lecture des activités marquantes auxquelles les sections ont participé.

Le 28 février :

A 18h30, les adhérents se sont retrouvés place Charles de Gaulle : la Flamme de la Nation a été ravivée par l'amiral PRAZUCK représentant le CEMM, le président DESGREES DU LOÛ, François ULSAMER président de la section Est et deux enfants, en présence des drapeaux des sections et de nombreux adhérents.

**L'amicale était présente, toutes sections confondues :**

- 21 juin 2014 à LARGENTIERE, en hommage aux harkis de la Marine,

- 12 août 2014 à Alençon : 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération, hommage à la 2<sup>ème</sup> DB et au RBFM.

- 25 août 2014 à Paris : 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération ; la cérémonie s'est déroulée porte d'Orléans au monument LECLERC. Georges ZWANG reçoit les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur.
- 6 septembre 2014, à DRACY St LOUP, en Saône et Loire : 70<sup>ème</sup> anniversaire en hommage aux marins du 1<sup>er</sup> RFM.
- 13 septembre 2014, à LUSY, dans la Nièvre : 70<sup>ème</sup> anniversaire, en hommage aux FM tombés.

L'année 2014-2015 a été marquée par le centième anniversaire du commencement de la 1<sup>ière</sup> guerre mondiale.

- L'amicale était présente à MELLE et DIXMUDE, les 11 et 12 octobre 2014 et le 13 octobre à DUNKERQUE pour l'hommage à l'amiral RONARC'H.
- 7 février 2015, baptême de la promotion 2014/2015 de la PMM KIEFFER qui porte le nom de MP Loïc LEPAGE.
- 20 mai 2015 à l'Institution des Invalides : anniversaire des cent ans du premier-maitre Georges ZWANG, ancien du 1<sup>er</sup> RFM.

### **Activités principales par section :**

#### **Section Aquitaine**

- 7 Septembre 2014, à Arcachon : cérémonies du souvenir à la mémoire de la BMEO et du CF JAUBERT.
- En décembre, au Verdon : cérémonie du souvenir de l'opération FRANCKTON.
- 14 avril, à St Nazaire, à l'initiative de Jean-Claude SERRE : hommage rendu à Jean Claude ROBLIN mortellement blessé le 14 avril 1962 à BOUALAM (Sud oranais), en présence du contrôleur général des armées BONDIL.
- 28 mars, à La Rochelle : inauguration d'une passerelle « Matelot Jean ROUSSEAU » du commando Philippe KIEFFER, tombé le 6 juin 1944, lors de l'assaut de la plage de Colleville sur Orne.
- 30 Avril : 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de l'Île d'Oléron

#### **Section Est :**

- 27 janvier à GRUSSENHEIM : commémoration de la libération de l'Alsace. 12 marins du RBFM reposent dans ce village. Commémorations à OBEHNEIM et en BOURGOGNE, à la mémoire des marins du RFM.

#### **Section de Lorient,**

La section s'est montrée très active. Elle a représenté l'amicale aux cérémonies de l'école des FM et de la FORFUSCO.

Nous la remercions pour avoir entouré nos anciens du 4 Cdo, lors de la remise des insignes de promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Nous remercions tout particulièrement le CA Bernard QUENTIN présent lors de ces émouvantes cérémonies.

- 9 août : cérémonie des combats de NOSTANG (poche de Lorient).
- 20 septembre : cérémonie commémorative de la libération de la presqu'île de Crozon.
- 16 octobre, à St Anne d'Auray : cérémonie à la mémoire des bretons morts pour la France pendant la Grande Guerre
- En mai, au cénotaphe de la pointe St Mathieu : traditionnelle cérémonie en hommage aux marins morts pour la France,

#### **Section de Paris :**

- 21 septembre, à Moulin de Laffaux : hommage aux FM de la grande Guerre,
- 22 novembre à Choisy le Roi : hommage aux Fusiliers marins de la guerre de 1870,
- 5 décembre : cérémonie en hommage aux combattants d'Algérie Maroc et Tunisie au quai Branly à Paris

#### **Section de TouLon:**

- En juin 2014 : cérémonie des combats de l'AUTHION en hommage au 1<sup>er</sup> RFM
- 30 mai, ce samedi : hommage à la nécropole de Fréjus aux combattants d'Indochine.

Nous remercions les autorités de la Marine que nous avons sollicitées et qui ont répondu à nos demandes.

### **4- Rapport financier :**

Richard LIS présente le rapport financier dont le tableau est annexé au présent PV.

## **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale**

Il est proposé à l'assemblée de revaloriser la part versée à la caisse nationale, de la passer de 4€ à 5€ à partir de 2016.

**L'assemblée vote à l'unanimité le montant de 5 € versé à la caisse nationale en 2016.**

### **5-Résolutions soumises à l'AG:**

Modification à l'article N° 8 du règlement intérieur (modif proposées en en gras)

#### **« DISSOLUTION ET MISE EN SOMMEIL**

La dissolution d'une section est prononcée par le conseil d'administration.

En cas de dissolution d'une section, l'assemblée générale extraordinaire procède à la désignation des personnes chargées de la liquidation des biens de la section, à la restitution des apports et attribue l'actif au trésorier de l'association.

**La mise en sommeil d'une section est prononcée par le conseil d'administration.**

**Dans ce cas, le conseil d'administration fixe une durée maximale de mise en sommeil. Au-delà de celle-ci, il engage une procédure de dissolution de la section. »**

Le président explique pourquoi il faut modifier le RI sur ce sujet (cas de la mise en sommeil de la section de Brest).

Des adhérents demandent un complément d'informations. Elles sont données par le président et le secrétaire général.

**Le projet de modification de l'article 8 du RI est adopté à l'unanimité.**

Modification de l'article 10-3, port du béret vert, (modif proposées en en gras)

« Le port du béret respecte **normalement** les conditions d'attribution définies par la réglementation de la marine d'active, au regard de la carrière, des affectations et des brevets ou certificats obtenus par les intéressés :

-le béret vert avec badge commando pour tout certifié commando (fusilier ou autre spécialité) ou pour tout marin ayant servi au plan d'armement d'une unité de commandos (cas de certains infirmiers par exemple) ;

-le béret bleu noir avec insigne fusilier marin pour tout marin non certifié commando et tout marin de toute spécialité ayant été affecté en unité de fusilier marin.

**Tout autre cas de port du béret vert concernant du personnel fusilier marin ou non fusilier marin fait l'objet d'une proposition du président de section concerné. Le Conseil d'administration en décide après avoir recueilli toutes les informations et avis nécessaires.**

En outre, les amicalistes en uniforme de marine sont autorisés à porter la casquette de marine de leur grade.

Dans l'assemblée des adhérents interpellent le président sur ce projet.

Le président explique alors qu'il existe un vide au regard du texte actuel et que certains cas ne peuvent pas être réglés sans une décision centrale, ce qui présuppose une transmission d'un dossier, un avis du président de section concerné et une analyse aussi fine que possible.

Philippe AUBRY développe un cas concret.

Après débats : le président propose un vote afin de permettre à l'assemblée de se prononcer.

**La modification de l'article 10-3 du RI est adoptée par 61 pour, 2 contre et 3 abstentions**

## **6- QUESTIONS DIVERSES :**

### Les liens avec la FNAP :

Le président informe l'assemblée des relations que nous entretenons avec la FNAP. L'entrée du commissaire général BEYRIES, de la section Aquitaine, au conseil de la Fédération, renforcerait de surcroît notre visibilité au sein de cette Fédération.

### L'affaire LEBARS

Le président fait part à l'assemblée du jugement rendu le 13 mai 2015. L'ANFMC est condamnée à réintégrer M.LEBARS au sein de l'amicale. En revanche M. LEBARS est débouté de sa demande de dommages et intérêts. Le président a écrit à M.LEBARS pour lui confirmer cette réintégration avec paiement de la cotisation. Le président apporte ses commentaires et recommande la plus grande vigilance lors d'un possible conflit avec un membre de l'amicale.

### Coût des frais d'avocat :

Les frais d'avocat s'élèvent à 5640€. Il est proposé une répartition entre la caisse nationale et la section de Toulon sur la base de 40% caisse nationale et 60% section de Toulon. Le président souhaite que Toulon s'engage sur ces bases.

### Informations administratives :

#### Médaille de GAND :

Le président rappelle comment cette médaille nous a été remise. Après enquête, il s'avère que nous avons affaire à une supercherie. Le président a écrit aux personnalités présentes lors de la remise afin de les renseigner sur ce qui s'est passé.

### Organisation du prochain congrès :

Le président Jean Pierre GRANIOU, avant de nous parler de son congrès, évoque le projet de la mise en place sur l'île d'AIX, d'une stèle à la mémoire de BEN BELLA et de ses compagnons. Affaire initiée par le maire de l'île. Le président Paul-Henri DESGRES DU LOÛ a été saisi et a écrit au maire et au conseiller départemental, autorités concernées, en leur faisant part de notre consternation. Apparemment l'affaire est enterrée. Mais demeurons vigilants

### Le congrès 2016 :

Le président Jean Pierre GRANIOU nous communique les dernières informations sur le déroulement du congrès qui se tiendra du 20 au 22 mai 2016 à St GEORGES DE DIDONNE, au village vacances « OCEAN vacances », près de ROYAN. Jean Pierre précise que le dimanche nous prendrons un bateau et irons déposer une gerbe au monument FRANKTON, au Verdon. L'organisation du congrès est bouclée.

### Les prochains congrès :

Organisé par la section de Toulon en 2017

Organisé par la section de Paris en 2018 à Moulin de Laffaux

### Retraite du combattant

Dans le cadre de la refonte du code des pensions militaires d'invalidité, le sénateur MARINI a proposé de reporter le bénéfice de la retraite de combattant et la ½ part fiscale attachée à cette retraite.

La FAMMAC et la FNAP suivent cette affaire et apportent tout leur soutien pour alerter la représentation nationale.

### Baptême d'un 7<sup>ième</sup> commando :

Le président fait part de ses informations et indique que si des noms circulent, aucun n'a été choisi. Ce choix étant de nature politique et de la responsabilité du CEMM.

L'amicale pourrait suggérer un nom, si elle est invitée à le faire.

Pierre MARTINEZ donne sa vision concernant le choix du nom. Il rappelle comment certain noms de commandos ont été choisis et indique que le choix qui sera fait pourra permettre aussi d'inscrire la Force dans la marine de demain.

**L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 19 h 50.**

Paul Henri DESGREES du LOÛ  
Président de l'ANFMC

YVES GUILMEAU  
Secrétaire général de l'ANFMC  
Rapporteur de la réunion

Signé Paul Henri DESGREES du LOÛ

Signé Yves GUILMEAU